

## 1932 : Chérens, mon village!

Benoît VILQUIN est le trésorier de la Société « *Les Jeunes de Chérens* », fondée en 1923 par l'abbé Flipo, curé de Chérens, et Jules Duquennoy, né en 1902, qui devait mourir en 1925.

À l'occasion d'un concours régional de gymnastique, il écrit :

L'humanité est composée de plus de morts que de vivants : ceux qui ne sont plus ont – même dans mon modeste village – écrit, par leurs actes et s'en sans douter, des pages d'histoire dignes d'être retenues. En rappeler brièvement quelques-unes, faire revivre les grandes figures du passé, en ces jours de fête, est peut-être utile pour attacher à jamais le lecteur à Chérens, mon village, la petite patrie.

Chérens en Pévèle, l'un des quartiers de la Châtellenie de Lille en Flandres...

La Pévèle, c'est le pays des pâturages, pagus pabulensis, où vivent des loups (Louvil, Bersée), où d'après les Annales ecclésiastiques, on trouvait d'innombrables couleuvres, au

début du XIe siècle « *qui, avec bruit et sifflement, tindrent bon sans s'escarter jusqu'à ce que les paysans assemblez y apportèrent tant de bois et de paille, qu'avec le feu qu'ils mirent dedans, ils furent tous brûlez* ». Et Chérens est au Nord de la Pévèle, dans la région marécageuse, près de Sin (marais), de Tressin, Tersin (trois marais), non loin de Forêts, de Lannoy (où poussent des aulnes)... Pourtant, depuis bien longtemps, cette Pévèle fut habitée : César, dans ses commentaires, nous parle des Grusons (Grudii)... Là-bas, il y a un souvenir grec : Genech, gynecum, gynécée... plus loin, un souvenir chrétien : Cappelle, etc...

### La paroisse.

Comprise depuis 1913 dans le diocèse de Lille (décanat de Lannoy), la paroisse de Chérens par la loi du 18 germinal an X, appartenait au diocèse de Cambrai, et avant la Révolution **Erreur ! Signet non défini.**, se trouvait soumise à l'évêque de Tournai, (décanat d'Eplechin), tout en relevant au point de vue administratif de l'Abbé de Cysoing, gros dimateur.

En 1145, Simon, évêque de Tournai, concède volontiers et avec joie l'autel **Erreur ! Signet non défini.** de Ceren à Anselme, abbé de Cysoing, et à ses successeurs, militant sous la règle de Saint Augustin... Ces droits sont confirmés en 1149 et en 1164 par les évêques de Tournai, puis en 1180 par le Pape Alexandre III lui-même qui, en citant les possessions de l'abbaye notera « *ecclesiam de Cheren* ». En 1181, Jean de Tressin, propriétaire du bode de l'église de Chérens (c'est-à-dire les 2/3 de la dîme), cherche à vendre ses droits à l'abbaye de Cysoing. L'abbé s'en rendrait bien volontiers acquéreur pour 145 marcs d'argent à condition que la dîme lui soit livrée, libre de toute servitude. Alors, devant le comte de Flandre se réunirent les religieux de Cysoing, les feudataires de la dîme, Jean de Tressin et sa famille. Jean remit la dîme à Simon de Lalain, son seigneur, celui-ci la déposa dans les mains d'Amaury de Landas, dont il était feudataire. Amaury l'offrit alors au Comte des Flandres qui la transmet en toute franchise à l'abbé de Cysoing et remise fut faite par « *raim et gazon* » sur l'autel de Saint-Calixte. Telle était la façon traditionnelle, un peu théâtrale, de reconnaître les droits du nouveau propriétaire en lui donnant publiquement un rameau et un gazon venant de la terre vendue.

Dans les rôles des vingtièmes dressés par le directeur Courtalon, L'abbaye de Cysoing possédait en 1755 en la paroisse de Chérens pour la portion congrue de la cure 4 bonniers 11 cents, en outre une seigneurie et la dîme rapportant 1 486 livres 10 sols.

Le curé de Chérens avait la jouissance d'une portion de la dîme de 3 bonniers de terre et de la maison presbytérale.

## Les prêtres.

Jean de RUME est le premier pasteur dont on trouve le nom en 1449.

Jacques de SACHY, 1497-1498, vice-curé.

En 1606, tout est pour le mieux dans la paroisse et lors de la visite des deux districts du décanat de Tournai, le chanoine inspecteur écrit dans son rapport : « À Chérens, tout va bien. Les biens de l'Église et des pauvres sont en abondance. Le pasteur ne le cède à personne pour la probité de sa vie. Tout est administré avec rectitude... »

Jacques GRIGNON prend possession de la cure en 1663.

Jacques ROSE en 1669. Il est décédé à Seclin en 1694.

Jacques FAVA, 1671-1682.

Michel PIQUET, 1682.

Dès 1689, le curé Maximilien MERLIN, de Tressin, est desservant de Chérens, puis Pierre-Joseph MASURE remplit la même fonction.

L. CAUVET est pasteur en 1691.

Charles-Martin BOURGEOIS, arrivé à Chérens le 24 décembre 1691, y exerça le ministère durant 31 ans et est décédé le 21 mars 1722.

Le 4 juillet 1722, Jude CARPENTIER prend possession de la cure. Il est y décédé le 9 novembre 1742.

P. BLAUWART, desservant durant deux années, puis c'est Pierre-Joseph PREVOST qui meurt après quelques mois de ministère, à 48 ans, le 21 août 1744.

Antoine MACOU est desservant durant un an. Simon DESCAMPS signe son premier acte à Chérens du 6 novembre 1745. Il est inhumé dans le chœur de l'église le 24 février 1757.

J-B. MONNIER est desservant jusqu'à l'arrivée de Philippe-Joseph DELEBECQUE qui est décédé subitement le 4 février 1762.

En juin arrive dans la paroisse Pierre-Joseph DEBATS, fils de noble seigneur DEBATS, officier de la chancellerie près du Parlement de Flandres... La famille DEBATS émigra, ses biens furent confisqués et vendus...

Brice DUGAUQUIER, né à Rumegies, le 3 novembre 1731, ordonné prêtre en 1758, curé de Chérens dès 1785, va nous retenir plus longtemps. Homme de devoir, il n'hésitera pas à tout sacrifier, lorsqu'on voudra exiger de lui un acte que réprovoque sa conscience :

### La Révolution

Dès 1789, comme on le sait, selon le vœu de Talleyrand, « les biens ecclésiastiques avaient été mis à la disposition de la Nation ». Les dîmes pourtant ne devant être supprimées qu'à partir de janvier 1791 continuèrent à être perçues par le curé, mais au profit de l'État, d'où pour Dugauquier, maintes difficultés avec les officiers municipaux, les fermiers à moutons, etc... Certes, il y met du bon vouloir (son évêque l'ayant conseillé) ; il fait une complète déclaration des biens et revenus de sa cure, il se soumet à « l'inventaire » de tous les meubles appartenant à l'église... Mais lorsque viendra l'heure de prêter le « serment à la Constitution Civile du Clergé », il refusera net : son chef est Mgr Guillaume FLORENTIN, prince de Salm-Salm, évêque de Tournai, il n'en connaît point d'autre. VANDEVOORDE, secrétaire de Chérens<sup>1</sup> cousin du maire Laurent PLANCQ dressera un procès verbal de ce refus, faisant suivre sa signature des deux mots significatifs : « par ordre ». Voilà donc Brice Dugauquier destitué dès le 15 février 1791 : Il n'est pas aisé de pourvoir à son remplacement comme à celui des 108 pasteurs et des 115 vicaires de la partie française du diocèse de Tournai. Le temps passe. Le 29 avril 1792, il est encore dans la paroisse.

---

<sup>1</sup> L'état des propriétés établi en 1793 indique que Vandevoorde est « secrétaire greffier de Tressin ». S'agit-il du même Vandevoorde ?

Pour Chéreng, cette date est d'importance : c'est « l'affaire du Pas de Baisieux », « la bataille de Baisieux »... Le canon gronde du côté autrichien, la soldatesque crie à la trahison parce qu'on ne riposte pas et prend la fuite... (Le général Dillon, à Baisieux même, reçoit un coup de pistolet d'un chasseur fuyard et est massacré par la populace à la porte de Fives... Le curé de Sainte-Madeleine, Saladin, ancien vicaire d'Ascq, est assassiné à Lille, sur le pont Saint-Jacques, traîné par des enfants au travers les rues, pendu à la lanterne...) Toute la région est en effervescence : c'est l'invasion prochaine... l'anarchie...

Brice Dugauquier continue son ministère : il enterre dans le cimetière de la paroisse des soldats tombés au siège de Lille, etc... Il datera du 7 octobre 1792 le dernier sacrement de baptême qu'il administre avant de quitter Chéreng.

Signa-t-il un « acte de déport » et demanda-t-il un passeport comme l'exigeait la loi ? Le greffier Vandevoorde l'assurera en l'an V, mais l'administrateur Vubon soutiendra que c'est pour le besoin de la cause et que ce sont là « des preuves fournies après coup ».

Qu'importe du reste : émigré ou déporté ? pour Dugauquier, c'est l'exil, l'exil avec ses privations, avec ses inquiétudes sans cesse renouvelées, c'est la séparation d'avec la famille, c'est le patrimoine abandonné, c'est la paroisse, demain peut-être, aux mains d'un intrus...

« *Nos patriæ fines fugimus, dulcia linquimus arva* ».

De fait, un ex-religieux, Eugène Théodore STALARS, nommé par l'assemblée électorale, prête serment le 4 novembre 1792, et remplit aussi les fonctions d'officier public jusqu'au 8 avril 1793, pour les reprendre le 25 nivôse an III (15 janvier 1794)... en réalité de juillet 1794 au 20 nivôse an VII...

Il est remplacé par Eugène PAILLEZ, qui quitte Chéreng le 12 frimaire an XI.

Le 8 avril 1793, la frontière est violée. Le maire et les officiers municipaux demandent à Brice Dugauquier de reprendre son ministère, il rentre en juin, fait des cérémonies de réparation, rebénit l'église et le cimetière, éloigne ceux qui ont prêté le serment et condamne le schisme en toute circonstance.

Le 18 mai 1794, les Français remportent la victoire de Tourcoing ; le 26 juin, celle de Fleurus : les alliés évacuent le territoire. Pour ne pas tomber aux mains des révolutionnaires, Dugauquier retourne en exil.

Ses parents, cultivateurs à Rumegies, étaient décédés au début de la Révolution **Erreur ! Signet non défini.** La liquidation de la succession fut on ne peut plus laborieuse et compliquée : le séquestre voulut vendre tout le patrimoine familial... C'est la mort dans l'âme, qu'en exil, Brice Dugauquier dut apprendre les ennuis, les tracasseries, les procès dont furent victimes ses frères et sa sœur à cause de son « *émigration présumée* »... Quelles larmes amères il dut verser en apprenant la vente de son église de Chéreng, le 7 germinal an VII... On devine sa tristesse lorsqu'il sut les hécatombes de ses collègues insermentés rentrés sur le territoire de la République : Hauwell, le vicaire de Nomain, fusillé ; Nisse, de Comines ; Bettremieux, de Wattrelos ; Charles Ochin, de Seclin ; Luc Pannier, d'Armentières ; Ignace Fourmestaux, Charlet, Leblanc, Leignel, l'ancien curé de Saily, Bertrand Gilbert, de Roquefeuille, L. Bernard, etc.... guillotisés...

En 1802, la tourmente révolutionnaire passée, Brice Dugauquier rentre en France. Il est nommé curé de Maulde, mais sa santé est ruinée : il meurt le 6 juin 1803.

Après la Révolution**Erreur ! Signet non défini.**

À Chéreng, se succédèrent alors comme curés, Pierre POTIN 1802-1804, François GHÉMAR 1804-1821, Charles DOPIGEZ 1821-1827, L. CAULIER, J-B. GOMBERT, de Fournes, 1827-1831. C'est ce dernier qui reçut du Pape Léon XIII une bulle érigeant canoniquement en la paroisse une Confrérie de N.-D. de Bonsecours. Cette association qui fut très prospère à certaines époques, subsista près de trois quarts de siècle.

Auguste JACLIN 1831-1840, Henri LEROY 1840-1890, qui fut aussi desservant de la cure de Tressin jusqu'à l'arrivée de M. SCALBERT, en 1872. En 1888, François RUFFIN, médaillé de la guerre de 1870-71 fut nommé curé assistant de Chéreng avec « *droit d'étole* » ; il aida le vieux pasteur dans la création de l'école libre. Il est décédé, prêtre retraité, à Roubaix, le 9 mai 1932.

THIRY 1890-1892, DELCAMBRE, DEHAENE 1892-1897, devint curé de Saint-Antoine à Roubaix, où il faillit être victime de malfaiteurs lors du cambriolage de son presbytère.

Jules VEYS fit agrandir l'église. Le 22 novembre 1906, durant les opérations « *d'inventaires* », entouré des meilleurs catholiques de la paroisse, il fit entendre une véhémence protestation. Lors de ses funérailles, M. R. Lepers-Duquennoy, maire, fit du vieux pasteur un éloge mérité et d'une façon fort éloquente montra à tous sa grandeur d'âme, son désintéressement, son véritable esprit de foi.

Joseph FLIPO, né à Tourcoing en 1875, fit ses humanités au collège du Sacré-Cœur de sa ville natale, ses études de philosophie scolastique et de théologie au séminaire français de Rome. Ordonné prêtre en 1898, il quitta la Ville éternelle avec le grade de Docteur en Théologie, il fut successivement professeur au collège Saint-Joseph à Lille, vicaire à Houplines et à Saint-André, pro-curé de Chéreng en 1915 et curé après la mort de Jules Veys. Ce fut une véritable consternation dans la paroisse lorsqu'on apprit en octobre 1926 que l'autorité diocésaine venait de nommer M. Flipo à la cure de Saint-André... À quelle famille durant les onze années de son ministère ce prêtre zélé, ce curé de la guerre, cet homme de cœur qui savait consoler, n'avait-il pas rendu service ?... Il est décédé le 1er avril 1930.

M. Édouard FOURNIER, curé en exercice.

## L'église.



L'église, de style ogival, se compose de deux parties bien distinctes : l'une, nef et bas-côtés, très ancienne et très curieuse : l'autre, transept et chœur, toute récente. Toutes deux également fraîches et propres, grâce au zèle des pasteurs et au bon vouloir des municipalités successives.

La voûte en berceau de la nef principale, entièrement formée de bois, a les parties visibles de ses poutres sculptées de faux-entraits : têtes de saints ou de prophètes. On peut attribuer le XVe siècle à cette construction.

Les travaux d'agrandissement (transept et abside) furent exécutés en 1901. Ils coûtèrent 30 989 frs 75 sans compter la majoration payée directement par l'abbé Vejs, curé. Ces dépenses furent couvertes par les souscriptions des paroissiens et les dons des bienfaiteurs étrangers, rien ne fut demandé à la caisse municipale, ni à la fabrique de l'église.

### Les vitraux.<sup>2</sup>

Les nouveaux vitraux sont un fort beau travail d'Hausaire, de Lille. Le vitrail central, don du curé Vejs, représente à sa partie inférieure une véritable page d'histoire : c'est la France à genoux, couverte d'un ample manteau bleu fleurdelisé qui, après avoir déposé sur un coussin le sceptre

et la couronne, offre au Sacré-Cœur la basilique de Montmartre suivant les conseils de la Religion qui se trouve derrière elle. En grisaille, près de l'affût d'un canon, l'Alsace et la Lorraine qui se serrent les mains... Voilà tout un symbole !

Dans le transept de droite, saint Waast évangélisant Clovis, merveilleux travail d'art ; au bas, les armoiries Le Hardy du Marais et d'Hespel de Flencques. À droite, saint Waast chassant un ours, armoiries de Coussemaker-Le Hardy du Marais. À gauche, saint Waast guérissant un aveugle, armoiries des donateurs : d'Estreux de Beaugrenier-Le Hardy du Marais. De l'autre côté du transept, vitraux offerts par la famille Carette-Lacas : Vierge de Lourdes.

### Autres pièces intéressantes.

L'autel de saint Waast est surmonté d'un tabernacle doré avec expositoire, don de la comtesse d'Hespel : beau travail de sculpture sur bois du XVIIIe siècle. La statue de saint Waast est de la même époque. Tout autres sont : la statuette de saint Leu, en bois doré, qui semble être du XVIe siècle et la Vierge des victoires, qui se souvient à peine d'avoir été dorée<sup>3</sup> : ces statuette ont valeur artistique réelle.

<sup>2</sup> Tous ces vitraux ont disparu.

<sup>3</sup> Cette statue a bien été redorée !



Le baptistère, monument historique classé, date probablement du XII<sup>e</sup> siècle, il est cité parmi les plus curieux de l'époque. Quatre têtes byzantines lui donnent un cachet fort original.

Signalons encore comme objets classés par les Beaux-Arts : un cœur de plomb dont toute la valeur est celle du souvenir : il renferme le cœur d'un jeune seigneur de 17 ans, fils de l'illustre baron de Vuorden ; un calice du XVII<sup>e</sup> siècle et une cloche à la danse macabre fort curieuse, datant de 1734, et portant les armoiries des donateurs, seigneurs de Chérens de Carondelet-de Rasoir.

Sont aussi fort intéressantes les pierres tombales des barons de Vuorden qui se trouvaient dans le pavement du chœur de l'église avant l'agrandissement et qui sont maintenant malheureusement reléguées dans la sacristie. De même la pierre tombale de Messire Tavernier de Burgault de Surmont.<sup>4</sup>

L'église possède encore une grotte de Lourdes bien réussie, don de la famille Carette-Thieffry, un lustre en cristal taillé<sup>5</sup>, offert par la famille Piat, un banc de communion en fer forgé, de 1901, et un autel récent dédié au Sacré-Cœur<sup>6</sup>, dons de la famille Lepers-Duquennoy, etc.

L'église est sous le vocable de saint Vaast, évêque d'Arras au XI<sup>e</sup> siècle. De temps immémorial, on y vénère saint Leu, évêque de Sens en 623. Les pèlerins de tout temps y vinrent en grand nombre « servir » le saint qui protège les enfants de la peur. Il y a trente ans, ils emportaient encore en souvenir une lourde médaille de plomb, portant à l'avant un saint Vaast mitré et, au revers, saint Leu, vu de face : de sa main droite jaillissent des flammes pour rappeler sans doute un miracle qu'il opéra à Melun, en éteignant subitement un incendie ; un peu au-dessous une tête de loup, pour faire allusion au nom du saint... Cette médaille, malgré la naïveté de son dessin, n'en demeure pas moins intéressante pour l'iconographie régionale.

---

<sup>4</sup> Ces pierres tombales sont maintenant scellées verticalement dans les murs extérieurs de chaque autel latéral.

<sup>5</sup> En fait de cristal, une fois descendu, parce que menaçant ruine, on s'est aperçu qu'il s'agissait de simple verre...

<sup>6</sup> Cet autel a disparu lors de la restauration du baptistère en 1947.

### La Châtellenie.

Dans sa statistique féodale, Th. Leuridan écrit : « *La seigneurie de Chéreng s'est formée du fief de Montmort, qui comprenait, avec ses dépendances, la plus grande partie du territoire et auquel furent rattachées par concession ou par appropriation les prérogatives seigneuriales au XV<sup>e</sup> siècle. Le fief de Montmort, tenu de la salle de Lille à 10 livres de relief, comprenait, en 1736, un manoir seigneurial sur motte entourée d'eau et 7 bonniers de jardin, 43 bonniers de terre ahanables, 6 bonniers de prés, 16 bonniers de bois, la seigneurie sur 80 bonniers de rejets, pâtures et eaux, et un terrage sur 2 bonniers 13 cents. Les hôtes et tenants du dit fief devaient annuellement au seigneur 8 rasières et demie de blé, 17 rasières 10 hotteaux d'avoine, 6 livres en argent, un dousel de cervoise, un œuf, 56 chapons, 2 oies, un mouton de rente. Le seigneur y exerçait la haute justice, y tenait plaids généraux trois fois l'an et percevait un droit de péage sur le pont à Tressin, l'un des quatre ponts du Mélantois* ».

Marie de CRETON d'ESTOURMEL, épouse de Wistasse d'Hertaing, fut dame de Chéreng en l'an 1300.

Beugnot signale un arrêt du Parlement de Paris, daté du 12 juillet 1319, qui agréa l'appel fait par Robert de MONTMAUR contre Pierre de GAILLARD, chevalier, au sujet de la terre de Chéreng, que celui-ci avait achetée lorsqu'il était administrateur de quelques parties de la Flandre du côté de Lille. La seigneurie passe ensuite à la famille DE RANCEVILLERS dont l'héritière épouse Gérard DE VALY. Puis, en 1391, on voit le déshéritement fait par Jean DE BOVES au profit de Jean DE BASSY ou DE BACHY, bourgeois de Tournai. Il portait pour armes « *de gueules au chef d'or, chargé d'un lion de sable* » (armoiries de Chéreng, Bachy). Il épousa Maigne le Curesse, et fut enterré en l'église saint Quentin, à Tournai, en 1417, près de son épouse (épitaphe gravée sur une lame de cuivre). Leur fille Marie de Bassy, dame de Chéreng, de Haudion et Mainvault à Lamain, de Haudionchel à Hertain, de Luchin et de Beaulieu à Camphin, de Tresquières à Baisieux, épousa en premières noces Thierry, bâtard De La HAMAIDE, mort à Azincourt en 1415. Leur fils Jean De La HAMAIDE, écuyer, hérita de la seigneurie de Chéreng. Il brisa ses armes

au canton dextre d'un écu aux armes de sa mère.

Durant plus de deux siècles et demi, la seigneurie de Chéreng resta dans la puissante famille de la HAMAYDE. Elle passa de père en fils jusqu'en 1694, elle fut alors vendue à Michel Ange, baron du Vuorden, que nous verrons plus loin.

À l'ouest du village, le long de la Marque, une partie de terre sur Chéreng avait nom « *La Hamaide* » (nous voyons qu'Antoine PLANCQ était maître de la Poste aux Chevaux, à la Hamaide, or, il habitait la ferme Droulers,<sup>7</sup> en ruines aujourd'hui). Ces terres devenues la propriété de Maximilien de Fiennes furent érigées en marquisat, en 1698, avec d'autres terres sur Gruson et Anstaing. Charles-Maximilien, marquis de Fiennes, son fils, vendit, en 1727, Anstaing, Gruson et ses terres sur Chéreng à Michel LE MAISTRE, écuyer, seigneur d'Esplechin, conseiller secrétaire du Roy. Les LE MAISTRE prennent désormais le titre de « *La Hamayde* ».



LA HAMAIDE

Pierre-Joseph Le Maistre, petit-fils du précédent, écuyer, seigneur d'Anstaing, Gruson, la Hamayde, né en 1740, convoqué aux assemblées des nobles en 1778, émigra, fit la campagne dans l'armée des princes et mourut à Tournai le 7 mars 1814. Ses biens furent confisqués et vendus au profit de la République. Or, dans son patrimoine, se trouvait une maison bâtie sur un cent, avec dépendances, écuries, étables, qui fut adjugée pour 6 300 frs. Cette maison n'est autre que la

<sup>7</sup> Carrière Droulers.

demeure seigneuriale des de la Hamayde, construite dans le style de la Renaissance... habitée aujourd'hui<sup>8</sup> par M. Marcel Despretz, le sympathique président de la Société de Gymnastique ... très légitime propriété de M. Louis Carette-Thieffry.

### *Michel Ange de Vuorden.*

Nous l'avons dit, la seigneurie de Chéreng était passée aux mains du baron de Vuorden avant 1694.

Adroit diplomate, officier de mérite, écrivain distingué, Michel Ange de Vuorden joua sous Philippe IV et sous Louis XIV un rôle très important et Chéreng devrait être plus fière d'avoir été la paroisse de prédilection à laquelle il confia son tombeau.

Issu, en 1629, d'une famille très catholique émigrée de Hollande, Michel Ange fit ses humanités chez les Jésuites de Courtrai, fut élève de l'Université de Louvain, puis de celle de Douai où il prit le grade de licencié dans les deux branches du droit. En 1650, il est de la brillante société qui entoure le comte de Roaix, gouverneur de Lille en Flandre. L'année suivante, on le trouve à Bruxelles avec Henri de Melun, prince d'Épinoy. Il part bientôt pour l'Espagne en compagnie du Marquis de Renty, fils de la duchesse d'Havré... Le récit de ce voyage qu'il nous a laissé est plein d'intérêt ; il nous montre toute la gravité des troubles de la Fronde, à cette époque où « *il n'y avait pas de gouverneur de place frontière qui ne menaçât de la livrer aux Espagnols si on ne lui envoyait le bâton de Maréchal de France...* » À Madrid, Vuorden renseigne le ministre Don Luis de Haro et la Cour sur ce qui se passe en France... (Il agissait en bon patriote envers l'Espagne comme il agira plus tard en bon français après la conquête de Louis le Grand)... De retour en Flandre, après maintes péripéties et difficultés, il prend du service dans l'armée : l'un des premiers il entre dans Roy, vaillamment défendue par la gentilhomme picarde. Capitaine au régiment d'Hérissém, composé de la fleur de la noblesse de Franconie, il est délégué près du comte de Fuensaldagne, à Bruxelles, pour lui faire connaître la triste situation des troupes cantonnées à Bavay. L'ardeur généreuse avec laquelle ce jeune officier remplit sa mission lui assure la sympathie du grand ministre qui se l'attache lors de sa nomination comme

gouverneur du Milanais... En nous détaillant la suite du Comte pour ce voyage en Italie, Vuorden énumère les nobles personnages, puis ajout : « *deux cents personnes, cent cinquante chevaux, six attelages, cinq mulets, quatre femmes, trois chiens, deux buffles et un apothicaire !!!* ». Bientôt, le marquis de Coiro et Vuorden sont envoyés en otages à Turin. Le duc de Navailles, généralissime des armées de France, leur fait fête et les présente à la Cour de Savoie. En 1660, de retour à Milan, M. de Vuorden y apprend sa nomination à la charge de haut justicier de Tournay et de bailli de Rumes.

En ce moment se négocie le mariage de Louis XIV avec l'Infante d'Espagne. Délégué par le comte de Fuensaldagne, ambassadeur extraordinaire, malade à Grenoble, Vuorden s'embarque sur l'Isère le 25 avril, prend les chevaux à Romans, et arrive le 4 mai à Bayonne où il est reçu par le cardinal Mazarin. Il s'entretient ensuite avec le comte d'Armagnac, grand écuyer de France, le duc de Bournouville, gouverneur de Paris, les maréchaux de Grammont, de Villeroy, M. le Tellier, etc... puis il part à la frontière saluer Don Lui de Haro, ministre d'Espagne, son maître.

Le 18 mai, M. de Fuensaldagne arrive. Faisant partie de l'ambassade extraordinaire, Michel Ange de Vuorden est de toutes les fêtes, de toutes les réceptions, de toutes les solennités qui eurent lieu à l'occasion du mariage de l'Infante avec S. M. très chrétienne. Dans ses mémoires, il nous en fait un récit très détaillé. Le 26 août, il assiste à l'entrée solennelle de la Reine, à Paris.

Dès février 1661, l'ambassadeur d'Espagne charge son attaché des missions les plus délicates : avec l'évêque d'Orange, Vuorden traite de l'exécution de la paix du côté de la Catalogne, avec le Marquis de Louvois, il discute de l'abandon du Portugal, puis ce sont des démarches près de M. de Brienne, de M. de Lionne, de M. le Tellier, etc. Il peut même faire des promesses aux officiers français désireux de prendre du service en Espagne, il remet cent pistoles à M. de la Serre, historien de France, il envoie 300 greffes des plus beaux fruits au prince de Ligne en Flandre... et s'emploie à rendre service aux uns et aux autres.

Après la mort du comte de Fuensaldagne, Michel Ange de Vuorden se retire à Chièvres. Il n'y goûte que durant peu de temps les joies de la vie de famille, car M. de la Fuenté, le nouvel ambassadeur, le rappelle bientôt à Paris : là, de nombreuses réceptions l'attendent. Fatigué de la Cour et de ses intrigues, il rentre à Tournai le

---

<sup>8</sup> La Hamaide est habitée actuellement par MM. Meillassoux.



27 juin 1662. Ayant toujours vécu largement et en toute indépendance, il a écorné son capital, il prend pension chez M. de la Faille, chanoine de la cathédrale, s'y installe avec ses deux domestiques et ses deux chevaux...

En 1664, il épouse Jacqueline Thérèse Desmazières de Sarreau, achète les seigneuries de Campagne et Blarenghien, partage son temps entre sa résidence de Rumes et Tournai : c'est la vie calme, paisible, d'un noble de province.

Mais bientôt, la guerre éclate : c'est la conquête des Flandres. Louis XIV investit Tournai le 20 juin 1667. Le 24 la ville capitule. Le 26, le roi et la reine arrivent à Tournai. Le même soir, la Reine reçoit Michel Ange et lui promet sa protection. Le lendemain, il harangue les souverains de France au nom des États.

Le 20 novembre, Vuorden, devenu suspect, reçoit l'ordre de quitter la ville. Il se retire à Rumes après avoir remis au comte de Duras des lettres ouvertes pour M. le Tellier, le Marquis de Louvois, M. de Turenne, le marquis Dangeau, la Senora Molina, etc... La réponse à ces démarches ne se fait pas attendre : la reine intervient auprès de Louis XIV en faveur de son protégé et, le 4 janvier 1668, Vuorden peut, en sa maison de Tournai « *tirer joyeusement les rois* » à la façon de son pays... Louis XIV, pour se l'attacher, ne tarde pas à le nommer Chevalier d'honneur au Conseil Souverain de la Ville de Tournai : c'est le début de la fortune, des jours heureux !

Le 18 août 1668, Vuorden et M. de la Hamayde sont reçus en audience par Louis XIV à Saint-Germain. S. M. les assure « *qu'elle fera goûter à ses nouveaux sujets toute la différence de domination de France à celle d'Espagne* »... Michel Ange et M. du Quesnoy remercient tour à tour le Roi des charges de chevaliers d'honneur qu'il leur a accordées.

Nommé bientôt grand bailli des États de Lille pour le Prince d'Épinoy, seigneur haut justicier de Cysoing, Vuorden trouve toujours de précieux appuis après de Louvois, de Villeroy, de Lionne. Surtout il peut compter sur la haute protection de la Reine qui sait lui prouver de l'intérêt : retenue dans sa chambre, S.M. veut quand même le recevoir, elle lui réserve le meilleur accueil, lui montre ses enfants de la façon la plus gracieuse...

Dès l'arrivée de Louvois et de Le Pelletier à Tournai, Vuorden s'emploie à faire rendre justice aux petits rentiers dont certains n'avaient touché aucun revenu depuis 10 et même 14 ans. C'est une grande âme, un cœur

généreux. En février 1669, à peine est-il de retour à Paris avec le Maréchal d'Humières, qu'il fait démarches sur démarches en faveur de la Flandre et il a la satisfaction de pouvoir bientôt annoncer : « *Sur 22 affaires contenues dans le cahier, j'en obtiens 20 et le renvoi de deux autres à l'Intendant.* » Mais ce qui fut beaucoup plus important, à notre sens, c'est durant ce long séjour de plus d'un mois, dans des audiences à heure fixe, Turenne s'entretenait à Michel Ange de Vuorden sur les affaires de Flandre. C'est près de lui que le grand conquérant se renseignait sur la Justice, la police, les finances et le commerce de chez nous... « *Il quittait tout le monde dès que j'arrivais, faisait mettre sa petite table entre nous deux et me demandait des détails très complets sur les choses les plus importantes, même sur le bureau des traites et les nouvelles charges subies par les marchandises...* »

Voilà donc le personnage considérable sur la vie trop peu connue duquel nous nous étendons avec complaisance : Vuorden fit beaucoup pour le bonheur de nos pères, son action facilita le changement de domination.

Le 26 mars 1675, Michel Ange de Vuorden eut la douleur de perdre son épouse. Le 5 juin suivant, il épousait Marie-Catherine de Croix, sœur de son ami intime le comte de Wasquehal. Le 1er juillet 1676, un fils venait faire la joie du foyer : Louvois en fut le parrain, la Maréchale d'Humières marraine.

En 1679, nommé commissaire avec M. Le Pelletier pour le règlement des limites entre la mer et la Meuse, Vuorden va s'installer à Courtrai. Là une nouvelle faveur l'attend : il est nommé baron.

Le 11 juin 1685, le voici à Versailles, il offre son « *Journal historique* » à Louis XIV. Sa Majesté l'accueille avec grande obligeance et lui dit : « *J'ai lu le premier tome avec plaisir, et je n'en doute pas que j'en trouve à lire le second. Vous avez une méthode d'écrire l'histoire pour la faire connaître sans se fatiguer et je vous sais gré de ce que vous avez écrit touchant ce qui me regarde. Je vous ferai plaisir lorsque j'en aurai l'occasion* ».

Le 28, à Chantilly, le Prince de Condé le reçoit chaleureusement, l'embrasse et le retient de longues heures. Vuorden lui remet aussi le second tome de son ouvrage ainsi que les mémoires du Comte de Fuensaldagne. Il est logé au château et peut avoir encore plus d'audiences de Son Altesse.

En juin 1687, Vuorden et son épouse tenant à présenter leur fils à la Cour, partent pour

Versailles. Le 20, ils peuvent offrir leurs respects au Roi. Louvois les reçoit à dîner, puis c'est Le Pelletier, puis M. du Frenoy, puis le marquis de Livry, etc...

La vieillesse de Vuorden fut assombrie par des deuils cruels. Son fils Louis, sur qui il fondait les plus belles espérances, mourut presque subitement à Paris, au cours de ses études. Il avait, ce jour même, jour de congé, dîné chez la Princesse d'Epinoüy, s'était entretenu avec Vauban et Le Pelletier, et était mort à la sortie de la Comédie Française. Il avait dix-sept ans. Son cœur fut ramené à Chérenge.<sup>9</sup>

Michel Ange baron de Vuorden, Seigneur de Chérenge, mourut à Lille, à soixante et onze ans, le 3 août 1699. Il fut inhumé dans le chœur de l'église de Chérenge, où reposent aussi les autres membres de sa famille (de sa seconde femme, il avait eu sept enfants).

Outre son « *Journal historique* » (2 volumes in-8) qu'il fit imprimer, le baron de Vuorden laissa de nombreux ouvrages manuscrits qui sont toujours consultés avec profit par quiconque veut étudier les guerres de Flandres et d'Italie, la paix des Pyrénées, la mort de Mazarin, etc...

Charles Herman, baron de Vuorden, mourut en 1701. Louis-Michel de Vuorden mourut en 1730. Marie-Louise de Vuorden, dame de campagne, veuve de Louis-François, écuyer, seigneur de Saint-Thual, épousa Louis-François DE RASOIR. Leurs deux filles, Marie-Marguerite et Marie-Angélique, épousèrent l'une après l'autre Jean-Louis DE CARONDELET,<sup>10</sup> baron de Noyelles, qui eut vingt-trois enfants de ses deux épouses. La seigneurie de Chérenge fut alors achetée par Jacques-Ignace IMBERT, contrôleur de la recette des États de Lille. Son fils, Jacques-Augustin-Joseph IMBERT et Catherine-Thérèse IMBERT, dame de Chérenge, épouse de Nicolas-Eugène IMBERT, seigneur de Sénéchal, offrirent en 1760 à l'église de Chérenge deux grosses cloches qui, après avoir échappé à la réquisition révolutionnaire en l'an VI, grâce aux démarches de Louis-François Carette (bisai eul de M. Louis Carette, ancien

adjoint au maire) furent enlevées par les Allemands en 1916. C'est à la dame de Chérenge qu'on doit le partage des marais entre Chérenge et les communes voisines. Jacques-Augustin-Joseph IMBERT, anobli en 1775, fut conseiller contrôleur des États de Lille et lieutenant des maréchaux de France. Il épousa en 1777 Catherine LAMBELIN. Lors de la tourmente révolutionnaire, il émigra avec son épouse : ses biens furent confisqués et vendus au profit de la République. Le château qu'il possédait s'élevait à l'est du village, vers Baisieux, on y accédait par le Vert Chemin (près de la ferme Ghestem).

Lorsque des jours meilleurs furent revenus, Jacques-Augustin-Joseph IMBERT demanda au préfet Dieudonné la mainlevée du séquestre établi sur ceux de ses biens non vendus. Le 2 frimaire an XI, il put recouvrer dans la commune une petite ferme (habitée par M. Auguste Lamérand) et quelques lopins de terre. Il épousa en secondes noces Sophie Desmons, en 1813, eut la satisfaction de voir la loi du 27 avril 1825 accorder une indemnité pour les biens fonds vendus en vertu des lois de confiscation. Il est décédé en 1830. L'année suivante, furent vendues les dernières terres ayant appartenu à M. de Chérenge (ainsi l'appelait-on ici).

Avant de terminer cette étude sur Chérenge Châtellenie, citons hâtivement quelques noms de ceux qui aidèrent à l'administration de la justice dans la communauté : Antoine PLANCQ, 1640-1701, bailli de Chérenge à la Hamayde – J-B. LECONTE, bailli, 1706-1734. – Jean-François RICHEBÉ, conseiller du Roy, receveur des amendes et espices du bureau des finances de Lille, bailli de Chérenge, 1734 à 1760. – Louis RICHEBÉ, qui acheta le fief des Blonderies à Frelinghien, à Marie-Anne de Carondelet, petite-fille du baron de Vuorden.

Les baillis avaient pour suppléant un lieutenant. Lotard de CALLONNE, lieutenant du bailli au début du XVIIe siècle – Philippe VANGHELLE, 1707, pauvriseur en 1738, lieutenant jusqu'en 1769. – Jean-Charles DUMORTIER, lieutenant en 1769. – Philippe COCHETEUX, maréchal-ferrant, lieutenant de 1774 à 1778. – Louis BOTTIN, lieutenant, 1780-1788. – André VANHOUTTE, homme de fief, puis lieutenant du bailli jusqu'à la Révolution.

Étaient hommes de loi de Chérenge Châtellenie en 1449 : César PROUVOST, Jean AGACHE, Pierre de THIEFFRIES, Willaume LE COUVREUR, Guillaume PLANQUELLE, Aleaume WILLAUT, Pierre GOUDAILLER. –

---

<sup>9</sup> Le cœur du jeune Louis de Vuorden, scellé dans un cœur de plomb, fait partie des objets classés de l'église de Chérenge.

<sup>10</sup> C'est le parrain de la petite cloche de l'église, celle à la danse macabre. Marie-Angélique en est la marraine.

Cinquante ans plus tard, nous voyons : Roger CASTELAIN, Alard MOREL, Jean LECLERCQ, Martin de FLINES, Michel HALUMIERS. – Au début du XVII<sup>e</sup> siècle : Piérard LESPÉRON, Luc HENNOT, Philippe-Joseph DERRET, échevin, 1768. Paul PRÉVOT, homme de loy, 1741. Jacques PRÉVOT, fils du précédent échevin, 1772. Jean LESTIENNE, homme de fief et échevin, 1788. Jacques CARPENTIER, échevin (ne savait même pas signer son nom) décédé en l’an XI.

Louis BAUEZ fut greffier de 1743 à 1780. Auguste VANDEVOORDE lui succéda.

Ajoutons les noms d’obscurs sergents : Alexis PRÉVOTS, Antoine OVART, qui exerçait ses fonctions au Pont-à-Tressin, pour le service du Prince de Soubise, décédé en 1764.

### L’Empire.

Une borne taillée en prisme triangulaire se trouvant encore aujourd’hui non loin de la maison de M. Andoche, au bord d’un fossé parallèle à la Marque, porte trois inscriptions : CE – T – CC, une inscription sur chaque face. Lisez : « *Chéreng Empire – Tressin – Chéreng Châtellenie* ». C’est avec le nom que nous donnons encore à cette partie du territoire : « *L’Empire* », le seul souvenir qui reste ici des privilèges jalousement gardés pendant des siècles et des franchises disparues avec eux.

On appelait Terre d’Empire, celle qui relevait d’une seigneurie dépendant elle-même de l’Empire d’Allemagne. Or, la terre de MONTREUL en la paroisse de Chéreng était tenue de la Cour de Tenremonde au Comté d’Alost. Les privilèges que possédait Tenremonde découlaient sur ses fiefs, aussi Montreul en suivait-il la coutume. Dans leurs rapports de 1392, 1542, les seigneurs de Werchin, seigneurs de Montreul, affirment leurs droits et déclarent qu’ils ont haute justice, moyenne et basse, bailli, lieutenant, hommes de fief... Ils proclamaient donc leur entière indépendance vis-à-vis de la gouvernance du souverain bailliage de Lille, sous la juridiction duquel se trouvait Chéreng Châtellenie.

Les membres de la famille WAUQUIER sont de père en fils aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, lieutenants de bailli à Chéreng Empire.

Une conséquence de la complète indépendance juridictionnelle de Chéreng Empire était le droit d’asile dont jouissait le coupable qui venait s’y réfugier. La lecture des lettres de Rémission est pleine d’enseignements à ce sujet. L’une d’elles, datée de 1526, nous apprend les prouesses d’un Chérengois nommé

Taffin HENNOT, qui a tué son rival à la ducasse de Bouvines et s’est réfugié ensuite en terre de Chéreng Empire, pour n’être pas fait prisonnier... et Charles, duc de Bourgogne incline « *favorablement à sa dite supplication et requête...* » En 1466, c’est un nommé Piéret Laury qui a « *assailly, batu et navré de trait et autrement Hacquinet de la Haye* », qui s’est réfugié en terres franches de l’Empire, au Pont-à-Tressin, qui demande sa grâce à Philippe duc de Bourgogne...

Une autre immunité dont jouissait Chéreng Empire était celle des impôts. Les habitants refusaient de payer au receveur pour MM. des États, la taille aussi bien que les impôts indirects. Cette faveur excitait la jalousie de Chéreng Châtellenie, qui ne manquaient jamais l’occasion d’attirer sur elle l’attention des États ou des baillis haut-justiciers. Mais privilèges des nobles et privilèges des terres furent emportés au début de la tourmente révolutionnaire.

En 1501, le haut et puissant seigneur Nicolas de Werchin, seigneur de Montreul, accorde aux habitants de Tressin le droit de construire sur la Marque un « *pont de bois qui puist estre de compétente durée, pour l’aisement du passage de bestes allant au marais en payant par an pour chacune beste 12 deniers* ». <sup>11</sup>

Après avoir appartenu à la famille de Ligne, le fief de Montreul passa par alliance aux de Werchin, puis aux de Melun, puis aux de Ligne. Après la conquête de Louis XIV, retour aux de Melun, enfin à Charles de Rohan Soubise, dont la fille avait épousé Henri de Rohan de Guémené qui, en 1783, fit une faillite de 33 millions.

Pierre-François-Albert TAVERNE, écuyer, seigneur de Burgault, baptisé à La Madeleine le 22 juillet 1744, épousa à Lille Marie-Angélique de Surmont, dame de Quenaumont, Platrics, etc... Il fut nommé bourgeois de Lille par relief le 14 novembre 1711. Il acheta, le 12 septembre 1781, à Charles de Rohan, une notable partie du fief de Montreul, sis au Pont-à-Tressin, y fit d’abord construire un pavillon de chasse, puis, en 1783, le château actuel qui porte au fronton ses armoiries et celles de son épouse. Il devint veuf le 29 mai 1785 et c’est en son château de Montreul qu’il se retira au début de la Révolution. Malgré le certificat favorable qui lui fut délivré par la municipalité de

---

<sup>11</sup> Archives de la famille Taverne au comte d’Estreux de Beaugrenier.

Chéreng, il fut arrêté et emprisonné à Amiens. Il est décédé en son château de Pont-à-Tressin, le 4 juin 1831, léguant aux pauvres du village une pièce de terre de 70 ares 93 centiares. Le maire Quint et les membres du Bureau de Bienfaisance, en acceptant ce legs, se sont engagés « à faire célébrer un obit annuel pour lui et son épouse avec distribution de pains aux pauvres de la commune ». Il est dit aussi « qu'en cas d'inexécution de ces conditions, la pièce de terre retournera à la famille du testateur ».

Dame Angélique-Françoise Taverne, fille du précédent, née en 1772, épousa en 1796 Séraphin-Joseph D'HESPEL DE FLENCQUES, capitaine aux dragons de Condé, chevalier de Saint-Louis, qui mourut à Lille en 1823, âgé de 69 ans. Parmi leurs six enfants, Émilie, chanoinesse du Chapitre de Sainte-Anne de Bavière, légua, à sa mort survenue à Boulogne en 1866, une somme de 6 000 frs aux pauvres de Chéreng et Séraphin-Félix D'HESPEL DE FLENCQUES, né à Lille le 21 nivôse an V, y décédé le 19 novembre 1845, qui épousa Adélaïde de Genevièvres et en eut quatre enfants, parmi lesquels Caroline-Adélaïde de Josèphe, née à Prêmesques, le 20 juillet 1842, qui épousa en 1858 Charles-Philippe LE HARDY DU MARAIS, né à Valenciennes le 15 juin 1831, conseiller d'arrondissement, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, décédé à Chéreng le 16 novembre 1901.

M. du Marais, comme on l'appelait ici, aimait Chéreng où il trouvait de réelles sympathies. Il fit don à la commune de 7 616 frs plus 877 frs 50 de droits pour la construction du Presbytère actuel. Or « il est notoire que ce don n'a été consenti qu'en vue d'assurer à perpétuité un logement gratuit au curé de la paroisse ». La loi du 9 décembre 1905 vint troubler cet ordre de choses.

Pour exécuter une volonté de son frère, décédé évêque de Laval, M. du Marais fit construire, en 1890, l'école des Soirs, fournit le mobilier et les ressources nécessaires à l'entretien de deux religieuses ; tandis que l'argent pour subvenir aux frais d'une troisième institutrice était trouvé au lendemain d'une heureuse naissance dans une famille foncièrement chrétienne du village.

Le Comte Ernest D'ESTREUX DE BEAUGRENIER suit envers Chéreng et ses œuvres les traditions familiales.



Château de Montreuil

De nos jours, le château de Montreuil est passé par achat aux mains de Madame REBOUX, officier de la Légion d'honneur, directrice propriétaire du « *Journal de Roubaix* » qui, pour Chéreng, semble vouloir rivaliser de zèle avec les anciens châtelains.

L'œuvre, bienfaisante et courageuse, entreprise depuis de si nombreuses années dans notre région par Mme Reboux est connue de tous. Déjà, son heureuse influence se fait sentir dans Chéreng mon village et personne ne doute que, plus elle connaîtra sa nouvelle petite patrie, plus elle s'y attachera.

Les lois des 14, 22 décembre 1789 et 4 mars 1790 fixèrent l'organisation de nos communes modernes. Le 31 janvier et le 2 février 1790 ont lieu, à Chérengh, les élections de la première municipalité. Brice Dugauquier, curé, est nommé président de la première municipalité ; Alexandre Plancq, secrétaire ; Guillaume Desconseillers, Jacques Thieffry, J-B. Delaby sont scrutateurs. Sur 77 votants, Laurent Plancq obtient 65 suffrages, il est proclamé maire.

Sont élus officiers municipaux : Jacques Thieffries, 45 voix ; Amand Thieffry, 51 voix ; Louis Derret, 46 voix ; Isidore-Joseph Delannoy, 51 voix ; Charles-Joseph Castel, 39 voix.

Le procureur syndic : J-B. Houzet, 71 voix.

Les notables sont : Gérard Lamérand, Pierre Cocheteux, J-B. Delabie, J-B. Desreumaux, Louis Dupire, Louis Gahide, J-B. Fourmestiaux, Jacques Willoquaux, J-B. Desplechin, François Dubois, Louis Marescaux, Pierre Devienne.

Cette élection est faite devant Messire Jacques-Augustin Imbert, seigneur de Chérengh.

Le 10 novembre suivant, les citoyens actifs sont de nouveau rassemblés dans l'église et après qu'on eût sonné la cloche, on procéda à l'élection pour le renouvellement de deux officiers municipaux et de six notables, sous la présidence de Brice Dugauquier, curé. Amand Thieffries et J-B. Thieffries sont élus officiers municipaux.

Guillaume Desconseillers, Jacques Desbouvries, Louis Carette, Ernest Delannoy et Jacques Willoquaux sont élus notables.

Seuls prennent part au vote les citoyens actifs, c'est-à-dire ceux payant une contribution équivalente à trois journées de travail.

Laurent-Joseph Plancq, notre premier maire, avait été baptisé à Chérengh le 27 septembre 1735, fils d'Alexandre Plancq, bailli, maître de la Poste aux chevaux au Pont-à-Tressin. Il resta célibataire, habita l'importante ferme de la Poste (ferme Droulers),<sup>12</sup> s'occupa de culture et du service des relais avec ses frères, jusqu'aux jours sombres de la Terreur.

Croyant alors trouver dans les Pays-Bas autrichiens le calme et la paix dont les honnêtes gens ne jouissaient plus sur le sol de la mère patrie, il émigra avec son frère Alexandre. Mais bientôt, lors de l'avance des troupes républicaines, ils sont arrêtés tous deux et traduits devant le tribunal criminel militaire du 1er arrondissement de l'Armée du Nord, qui les acquitte, les remet en liberté, à condition qu'ils aillent produire au Directoire du District de Lille le certificat de travail exigé par la loi du 22 nivôse an III, relative à la rentrée des ouvriers et cultivateurs. Ce n'est qu'après maintes difficultés que le Directeur du District de Lille arrête que « provisoirement les dits Laurent et Alexandre Plancq ne sont pas réputés émigrés » et qu'il sera pris des renseignements ultérieurs. Le premier maire de Chérengh est décédé le 26 avril 1818, à l'âge de 83 ans.

Amand-Joseph Thieffry, second maire, né en 1755, était laboureur et marchand de fil. Il remplit les fonctions de pauvriseur en 1789-90. En 1792, il est élu maire. C'est en vain qu'il essaya, pour obéir aux décrets, d'organiser la Garde Nationale dans la commune. En l'an V, il est élu agent municipal, membre de l'organisation cantonale de Lannoy. Il est décédé le 23 nivôse an XII, âgé de 49 ans.

Pour maintenir le jacobinisme dans les communes, on créa le 21 mars 1793 les « comités de surveillance ». À Chérengh, un nommé Félix Delporte, né à Toufflers en 1754, tourneur de profession, en est président ; il est assisté par Auguste-Joseph Thieffry, Hespel, Carpentier, L. Desbouvries, L. Lamérand, J-B. Delabie, Hubert Thieffry, J-J. Oudart.

En l'an II, F. Rousseau est agent national dans la commune.

Pierre-François Wauquier, troisième maire, né à Chérengh Empire, en 1753, était l'aîné des huit enfants du lieutenant de l'Empire. Wauquier sera, non seulement comme Thieffry son prédécesseur, maire de Chérengh envahi, mais encore maire de la reconstitution :

---

<sup>12</sup> Carrière Droulers.

d'après l'état dressé par la municipalité, les pertes subies par les habitants de Chérens de la part des Autrichiens, s'élèvent à 11 967 livres 11 sols pour 134 sinistrés, parmi lesquels les plus éprouvés sont la veuve J-B. Duquennoy, 977 livres ; J-B. Carette, 600 livres ; Louis Derret, 665 livres ; L. Bottin, 584 livres ; Laurent Planq, 316 livres ; G. des Mulliez, 424 livres ; P-J. Thieffries, 240 livres ; Ch-J. Castel, 306 livres ; Jacques Willoquaux, 270 livres ; Louis Marescaux, 125 livres ; Jacques Prévost, 225, etc... Une somme de 3 922 l 10 s 4 d est accordée comme avance, elle devra être répartie « *en proportion des pertes et des besoins des habitans pillés dont le civisme sera reconnu et garanti* ». Wauquier adresse requête sur requête pour obtenir de nouveaux fonds et explique les pillages des 15 et 17 avril 1793, le vol de 22 vaches laitières, de meubles, etc., commis le 18 par les troupes ennemies.

C'est Wauquier qui demandera à Brice Dugauquier de reprendre du service dans la paroisse, en juin 1793. Peu après avec ses officiers municipaux il quitte Chérens et se réfugie à Lille. Lorsqu'il sera rentré dans la commune, il s'occupera derechef des pertes subies par ses concitoyens.

En l'an III, les administrations communales sont bouleversées, la municipalité cantonale de Lannoy est créée. Chérens y est successivement représenté par Amand-Joseph Thieffry, Théodore Stien, Hue, Isidore-Joseph Delannoy.

La loi du 28 pluviôse an VIII, institua à nouveau les administrations communales, mais les maires sont désormais nommés par le préfet.

Isidore-Joseph Delannoy, né à Chérens en 1770, cultivateur, puis « *hulier* », quatrième maire, resta en fonctions jusqu'à pluviôse an IX. Conseiller municipal ensuite durant un quart de siècle, il quittera la chose publique avec Th. Stien, en 1831. Il est décédé le 24 juin 1843. (Sa ferme, située rue de l'église, à gauche, a été transformée en petites maisons).

Charles-Joseph Castel, né à Hellemmes, en 1753, cinquième maire, de pluviôse an IX au 10 juillet 1806. Il est décédé le 18 décembre 1811.

Théodore-Joseph Stien, né à Anstaing en 1767, laboureur, épouse, le 4 germinal an II, à Chérens, où il habitait déjà, Louis-Bernardine Desmont. Il est à remarquer que le nom de famille est souvent orthographié Stienne, tandis que Théodore et autres signent Stien, ce qui nous indiquerait la prononciation du nom il y a un siècle. Après avoir été agent municipal à Lannoy, en l'an IV, Stien fut nommé maire le 26 juillet 1806, puis nommé de nouveau après la Restauration, mais (bien qu'il ait prêté serment de fidélité à Louis-Philippe), le préfet lui donnera un successeur le 6 décembre 1831.

J-B. Fournier et Eugène Wauquier furent ses adjoints fidèles, ce dernier pendant onze ans.

Stien s'est occupé d'une façon active des affaires du village. En de nombreuses circonstances, il réclama des pouvoirs publics aide et assistance pour les pauvres de sa commune. L'instruction de la jeunesse fut l'objet de ses constantes préoccupations. Durant sa longue administration, il s'était attiré bien des sympathies et lorsqu'il abandonna son poste, le conseil municipal tout entier lui témoigna sa gratitude et Eugène Wauquier, son adjoint, démissionna.

Louis Quint, né le 29 mars 1791. La famille Quint est originaire d'Hem, au XVIIIe siècle, ce nom est orthographié Kint, Kin, Quein, Quin... L'air eul de notre maire vint s'installer à Chérens pour exercer la profession de « *couvreur de pail* ».

Nommé maire le 6 décembre 1831, Quint a pour adjoint d'abord Louis-Désiré Bouchery, puis J-B. Duquennoy-Agache. Dans son administration, il rencontra de nombreuses difficultés au sujet de l'école et de l'instituteur, puis au sujet du garde champêtre, pour la défense duquel le conseil municipal presque complet se dressa contre le maire... honor, onus !

Louis-Désiré-Joseph Bouchery, nommé maire par décret préfectoral du 16 septembre 1840. Avec un zèle infatigable, Bouchery se dépense pour le bien-être de ses concitoyens : les pauvres sont surtout l'objet de sa sollicitude. Charitable et généreux lorsqu'il dirige les affaires publiques, Bouchery ne se démentira jamais dans la vie privée.

Les déshérités connurent bien à l'époque le chemin de la cense de la Poste (la ferme des Plancq au Pont, qui devint ensuite la propriété Droulers). Le 17 avril 1848, il plante l'arbre de la liberté sur la place, près de l'abreuvoir. Le 5 décembre 1852, il organise de grandes réjouissances à l'occasion de la proclamation de l'Empire... Ses funérailles furent imposantes : les sapeurs pompiers, aux tabliers de cuir, aux grands shakos à poils, voulurent tous être présents près de la dépouille du fondateur et protecteur de leur société ; la musique, les corps constitués, toute la population, une foule innombrable d'étrangers firent au maire regretté, au vieillard intègre, un immense cortège.

Jules-Clotaire Duquennoy, né à Chéreng le 25 novembre 1824, fut nommé maire à la suite de la démission de Bouchery, le 7 avril 1854. Administrateur sage et prudent, nature franche et droite, c'était l'homme le plus accueillant qu'on puisse rencontrer ; soutenu sans défaillance par ses amis, il était respecté de tous ses adversaires politiques. La population lui fit des fêtes splendides le 17 avril 1904, lors de son cinquantenaire de maire et lorsque, doyen des maires du canton de Lannoy, il s'éteignit à 85 ans, le 27 janvier 1910, il n'y eut qu'une voix pour déplorer ce malheur... Le 7 juin 1914 eut lieu l'inauguration du monument élevé à sa mémoire.



Monument Clotaire DUQUENNOY

En 1867, Clotaire Duquennoy et son beau-frère, Donat Leclercq, fondèrent le tissage « *d'en haut* ». Durant près de vingt ans, ils y firent battre 45 métiers. En 1884, l'association fut dissoute, l'usine resta à Donat Leclercq, puis passa à MM. Fauchille et Ponteville qui lui firent subir de nombreux agrandissements et aménagements. Le tissage de l'Autour fut mis en marche en avril 1885, par Jules Duquennoy et Romain Lepers-Duquennoy. Près de 300 métiers Wilson et Longbotton battirent à la satisfaction de tous, patrons et ouvriers, jusqu'aux jours néfastes de la guerre.

Romain Lepers-Duquennoy, né à Roubaix le 27 décembre 1857. Élu conseiller d'arrondissement le 7 avril 1907. Maire de Chéreng du 27 février 1910 au 5 mai 1929, il fut toujours « *the right man in the right way* ». Homme de devoir et de conscience, il sut en toutes circonstances prendre ses responsabilités. Durant la grande guerre, il fut enlevé comme otage, puis révoqué à deux reprises par l'autorité allemande. Il est décédé à Chéreng le 3 novembre 1929.

M. Louis Carette-Thieffry fut son adjoint fidèle.

Pierre Lepers-Crespel, élu maire en 1929, est assisté dans l'administration de la commune par M. Pierre Desprez, adjoint, MM. Oscar Béarez, Jules Couque, Henri Deffrennes, J-B. Deffrennes, docteur Léon Desconseillez, Alphonse Dujardin, Alphonse Ghestem, Léon Leuridan, Henri Noé, Louis Ochin, Charles Stratmains, Henri Thieffry, J-B. Thieffry, Jean Willoquaux, conseillers.

Les officiers publics ou secrétaires de mairie furent successivement Auguste Vandevoorde, les curés Stalars, Paillez, Potin, Ghémar, l'instituteur Courier, Damien Fruit (1869-1901), M. J-B. Chantreau, de 1901 à 1929, M. Henri Dhélin, en exercice.

Les gardes champêtres créés par les lois du 28 septembre et 6 octobre 1791 furent : Lamérand, Jean Vanhoutte, dès 1808 qui, au son du tambour, durant près de 30 ans, annonça, juché sur une pierre, les arrêtés du maire, les ventes et autres nouvelles, à la sortie de la messe paroissiale, et touchait, pour exercer sa vigilance sur les communes de Chéreng et Tressin, la somme de 250 frs annuellement.

En 1836, Victor Mousin est nommé garde messier pour le temps de la moisson. Dujardin entre en fonction le 20 novembre 1836. En 1840, il est aidé par Martial Catteau. Après avoir été garde champêtre durant un demi-siècle, Dujardin prend sa retraite, il est décédé en 1888. Lambert Delerue, 1852-1919. La commune possède aujourd'hui Arsène Droissart, né à Anstaing le 21 février 1894, grand mutilé de guerre, chevalier de la Légion d'honneur, dont le dévouement est connu de tous.

Avant de mettre le point final à cette page sur la mairie de Chérens, nous nous demandons quand donc les premiers magistrats de notre commune observeront-ils les arrêtés du 3

J'ai feuilleté avec toi, lecteur, quelques pages du livre d'or de Chérens mon village... il en est d'autres, beaucoup d'autres et des plus intéressantes, mais je ne puis tout dire... Aujourd'hui même, les jeunes gymnastes, par leur discipline et leur ardeur, n'écrivent-ils pas une page bien belle de l'Histoire de Chérens... Au-dessus de leur vaillante société, planent deux souvenirs très chers : celui du curé-fondateur, le vénérable Monsieur Flippe, et celui du premier Président **Erreur ! Signet non défini.** ... Mourir à 23 ans ! ... à l'âge des illusions... quand la fortune sourit... tandis que pour les autres tout est rose dans la vie... quand l'adolescent devenu homme rêve d'idéal et se sent capable de toute entreprendre pour le Beau, pour le Bien, pour le Vrai !...

Jules Duquennoy eut parfaitement rempli sa mission ici-bas : il eut fait peu de bruit, il eut fait grand bien. La bonté était peinte sur son visage. Son âme était noble et généreuse : ils le savaient bien les ouvriers de ses champs qu'il aimait plus que tous les autres, ils le savaient bien les jeunes gymnastes de Chérens dont il était l'ami inlassablement dévoué... il s'éteignit le 27 janvier 1925... In Pace !

M. Marcel Desprez, son digne successeur, est second président des jeunes gymnastes... Ad multos annos !

Benoît VILQUIN.

messidor et 17 floréal an VIII, l'Ordonnance royale du 18 septembre 1830, la circulaire ministérielle du 26 février 1849 et le décret du 1er mars 1852 ?... Voici ce que précise ce dernier décret pour la grande tenue du maire de Chérens comme de tout autre : « *Habit bleu ; broderie en argent ; branche d'olivier au collet, parements et taille ; baguette au bord de l'habit ; gilet blanc ; pantalon blanc ; chapeau français à plumes noires, ganse brodée en argent ; épée argentée à poignée de nacre, écharpe tricolore avec glands à franges d'or* »... Mais (c'est d'autant plus regrettable en ce jour de fête à Chérens) les maires furent toujours laissés libres de porter ou non leur uniforme...



